



« *Inter-association Départementale pour l'Éducation et l'Enfance 93* »

OUVERTURE DE LA JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DU 27 NOVEMBRE 2014 SUR LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN SEINE SAINT DENIS, PAR LA PRÉSIDENTE D'IDEE93

Permettez-moi, Monsieur le Maire, de vous remercier pour votre accueil au Magic cinéma et d'associer à ces remerciements, l'équipe de cet équipement pour cette 1ère journée organisée par l'Inter-association départementale pour l'Éducation et l'Enfance (idee93) et le Conseil Général de Seine Saint-Denis.

Idee93, créée en 2009, fédère aujourd'hui l'ensemble des associations intervenant dans le champ de la protection de l'enfance. Elle a pour mission de les mettre en réseau, de développer un dialogue régulier avec les pouvoirs publics afin de participer à l'évolution et l'évaluation des politiques publiques, de conduire des réflexions, des propositions, des recherches et des formations.

Cette journée s'inscrit donc dans ce cadre mais également en référence à la charte de partenariat signée en décembre 2013, par idee93 et le Président du Conseil Général, représenté ce jour par le Vice-président Bally Bagayoko.

Je veux souligner la mobilisation des 9 associations de prévention spécialisée : Arrimages, A Travers la Ville, Canal, Grajar93, Jeunesse Feu Vert, La Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, Rue et Cité, Vie et Cité et Ville et Avenir.

En effet, cette journée n'aurait pu avoir lieu sans la participation au comité de pilotage de certains de leurs administrateurs et de tous les directeurs, le travail en commun de l'ensemble des équipes éducatives, des 18 jeunes engagés dans son organisation sans compter le soutien de l'administration départementale représentée ce jour par sa directrice de l'enfance et de la famille.

Enfin, je remercie l'ETSUP qui a mis à notre disposition sa direction des études, en la personne de Brigitte Cheval pour assurer le fil route et l'animation de cette journée.

Pourquoi avoir choisi comme thème pour cette journée : la Prévention spécialisée ? D'abord parce qu'elle est une compétence départementale, inscrite clairement dans le champ de la protection de l'enfance depuis la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Ensuite, parce que ses nouvelles orientations, pour la période 2013-2017, ont été votées à l'unanimité par l'Assemblée départementale en décembre 2013 à la suite d'une large concertation avec les 9 associations, ce qui est tout à fait exemplaire.

Ses actions, de nature préventive et socio-éducative, reposent sur des principes : la libre adhésion, l'anonymat, la non-institutionnalisation des actions et se traduisent par le travail de rue, les accompagnements collectifs et individuels.

Le Conseil général délègue ses missions aux 9 associations habilitées portées par des administrateurs, tous bénévoles. Les équipes éducatives interviennent dans 55 quartiers et 25 villes du département de Seine-Saint-Denis auxquelles s'ajoute l'action spécifique d'une équipe auprès des jeunes tziganes et leurs familles.

Cette mission est exercée dans un contexte en perpétuelle évolution: une précarisation croissante des jeunes et de leurs familles, une tendance plus forte des communes à solliciter la prévention spécialisée notamment sur le champ de la prévention de la délinquance, un partenariat de plus en plus large exigé par les difficultés en matière de scolarité, d'insertion professionnelle, de santé, d'accès aux droits et à la citoyenneté.

Elle a donc une dimension politique en étant à la croisée de ces différents domaines mais elle a aussi une dimension technique par ses modes d'intervention spécifiques.

La lisibilité de ses actions, sa capacité à mettre en place des actions conjointes avec d'autres intervenants, sa valeur ajoutée est très régulièrement posée.

A l'heure où le transfert de compétence de la prévention spécialisée à la métropole du Grand Paris est envisagé, je souhaite que cette journée participe à une meilleure compréhension de ses actions, à un partenariat renforcé et plus largement que la prévention spécialisée reste un acteur majeur de la protection de l'enfance avec ses accompagnements au plus près des territoires.



*Immeuble Jean Monnet, 5, rue de Rome - 93110 Rosny sous Bois
Tél.: 01.48.54.17.20 Fax: 09.59.20.17.84 mail: idee93@free.fr*

Récépissé de déclaration N° W931006931